

<http://ecoleetsociete.se-uns.org/Rentree-2016-fin-des-CCF-en-seconde-pro>



École & société

Rentrée 2016 : fin des CCF en seconde pro

- Éducation - Actu -

Date de mise en ligne : mardi 23 août 2016

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Suite aux conclusions du groupe de travail ministère-syndicats sur la voie professionnelle, le ministère redéfinit l'organisation des CCF en CAP et BEP.

Les nouvelles dispositions seront effectives pour la session 2018, ce qui implique que dès cette rentrée, aucune épreuve en CCF ne sera organisée en classe de seconde pro, aussi bien dans les enseignements généraux que dans les enseignements professionnels.

Les modifications apportées aux définitions d'épreuves

- **Mathématiques et physique-chimie BEP**
 - 2 situations d'évaluation, une en mathématiques, une en physique-chimie
 - organisées en première pro
 - durée : 45 minutes

- **Mathématiques BEP**
 - une seule situation d'évaluation
 - organisée en première pro
 - durée : 45 minutes

- **PSE BEP**
 - Une situation d'évaluation écrite
 - organisée en première pro
 - durée : une heure
 - porte sur les modules 1 à 7 de PSE bac pro avec niveau d'exigence V
 - comporte 2 parties (modules 1 à 5 / modules 6 et 7)

- **Mathématiques et physique-chimie CAP**
 - 2 situations d'évaluation, une en mathématiques, une en physique-chimie
 - organisées en première pro
 - durée : 45 minutes
 - chaque situation est fractionnée en 2 séquences. Formation de 2 ans > premières séquences au cours du 2nd semestre de la première année, deuxièmes séquences au cours du 2nd semestre de la 2ème année.
Autres cas : 1ères séquences avant la fin de la 1ère moitié de la formation, 2èmes séquences avant la fin de la 2ème moitié
 - En maths, un exercice au moins nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices.

Épreuves professionnelles en CAP et BEP

Aucune situation d'évaluation ne se déroule plus en classe de seconde professionnelle pour les candidats aux diplômes intermédiaires du Bac PRO

-